

Le verset de la semaine

Bamidbar

L'armée d'Israël

Servir dans l'armée, est-ce une valeur juive ? Voilà une question que se posent beaucoup d'hommes étudiant la Thora.

La réponse est donnée au troisième verset de notre paracha :

« *Recensez tous les hommes de vingt ans et plus, aptes au service militaire, selon leur appartenance aux divers corps de troupes de l'armée d'Israël.* »

Voici que les Enfants d'Israël sont sortis d'Égypte, qu'ils ont reçu la Thora et qu'Hachem Lui-même les dirige par l'intermédiaire de Moïse. Qu'a-t-on besoin d'armée dans cette période idéale ?

La réponse est simple : Hachem n'agit jamais à la place des hommes. Ils doivent prendre leurs responsabilités pour que s'accomplisse ce qu'Hachem désire. La conquête de Canaan se fera par les armées d'Israël.

Pour éviter tout malentendu, le verset insiste : « *Recensez tous les hommes.* » Chacun doit savoir qu'il ne peut pas se soustraire aux obligations qui lui incombent et que la Thora lui impose de prendre part à la défense d'Israël et à ses campagnes.

Aujourd'hui, nous avons le privilège d'avoir retrouvé notre pays et notre peuple possède à présent une armée pour le défendre. Et, oh merveille ! bien que les Juifs d'Israël ne soient pas tous respectueux des *mitzvot* de la Thora, l'armée d'Israël est quant à elle une armée qui respecte les *mitzvot* : la cacherouth, le chabbat et les fêtes y sont respectés. De plus, c'est une armée de haute moralité.

Notre génération a donc le privilège de vivre au quotidien la paracha de Bamidbar, la paracha où Hachem nous a ordonné d'organiser une armée populaire, dans laquelle tout le peuple juif se trouve enrôlé.